

Honoraires de transaction* TTC (Taux de TVA en vigueur 20%)

Honoraires de rédaction compromis de vente et autres actes = 2 000 €	De 350 000 € à 399 999 €	14 000 €
De 1 € à 49 999 € 6 500 €	De 400 000 € à 449 999 €	15 000 €
De 50 000 € à 79 999 € 8 000 €	De 450 000 € à 499 999 €	18 000 €
De 80 000 € à 199 999 € 9 000 €	De 500 000 € à 599 999 €	25 000 €
De 200 000 € à 249 999 € 10 000 €	De 600 000 € à 799 999 €	35 000 €
De 250 000 € à 299 999 € 11 000 €	De 800 000€ à 999 999€	50 000€
De 300 000€ à 349 999€ 12 000€	Au delà de 1 000 000€	80 000 €

Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat confié par le vendeur ou le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire des deux.

Fonds de commerce : De 1€ à 49 999€ **10 000€** / De 50 000€ à 99 999 € **15 000€** / A partir de 100 000€ **25 000€**

Honoraires de Location baux Loi 06/07/1989 TTC (Taux de TVA en vigueur 20%)

	Baillleur	Locataire
Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail	<i>Zone tendue</i> : 9€ TTC par m ² habitable	<i>Zone tendue</i> : 9€ TTC par m ² habitable
	<i>Zone non tendue</i> : 6€ TTC par m ² habitable	<i>Zone non tendue</i> : 6€ TTC par m ² habitable
Honoraires d'état des lieux	3€ TTC par m ² habitable	3€ TTC par m ² habitable
Frais d'entremise	50€ TTC	
Rédaction d'actes (avenant, ajout de caution,...)	150€ TTC	150€ TTC

Honoraires de Location - Locaux commerciaux TTC (Taux de TVA en vigueur)

	Locataire
Rédaction du bail commercial ou professionnel	8% HT (soit 9,6% TTC) du loyer HC & HT annuel
Honoraires visites, constitution dossier et état des lieux	8% HT (soit 9,6% TTC) du loyer HC & HT annuel
Forfait minimum	900€ HT

Honoraires de Gestion Locative TTC (Taux de TVA en vigueur 20%)

- Honoraires de Gestion (locaux à usage d'habitation) > **6 % HT (7,2 % TTC)** des sommes mensuellement encaissées
- Garanties de loyers locaux à usage d'habitation (Loyers impayés / Détériorations immobilière) > **2 % HT (2,4 % TTC)** des sommes encaissées mensuellement
- Honoraires de gestion (Locaux commerciaux) > **6 % HT (7,2 % TTC)** des sommes encaissées mensuellement

Vente de locaux à usage d'habitation, locaux professionnels, commerciaux ou industriels, terrains à bâtir ou d'agrément - Honoraires de transaction à la charge du vendeur - tranches non cumulatives

MARECHAL IMMOBILIER GESTION - SARL au capital de 8 000 euros - Siège Social : 49 b rue du General Maunoury 77165 SAINT-SOUPPLETS

R.C.S MEAUX 491 385 431 - Agent Immobilier - Carte professionnelle T et G n° CPI 7701 2016 000 008 482 - CCI Seine et Marne - Commerçant indépendant, membre du réseau Plaza Immobilier